



CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

SEANCE DU 28 MAI 2024

DELIBERATION N° 2024-053

Objet : Conventions d'Université Côte d'Azur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44, modifié par le décret n°2023-1310 du 27 décembre 2023 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2024-001 du 9 janvier 2024 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°116-2024 du 23 janvier 2024 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens;

Approuve les conventions d'Université Côte d'Azur comme recensées dans les tableaux joints à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Membres présents et représentés : **38**

Fait à Nice, le 28 mai 2024

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2024-053**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE : 10 juin 2024
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE : 10 juin 2024

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

n°	Date Ouverture dossier	Type de contrat	PROJET	Partenaires	Laboratoire	Resp. Scient.	Stade	Durée	Date d'effet	Montant recette HT	Montant dépense HT
2024/119	2024/03/21	Projet DiRVED	Convention collaborateur occasionnel - Mme Stamatina MAGKOU		UPR 3820		Signé	8.0	-	0,00 €	0,00 €
Nombre pour Projet DiRVED : 1										0,00 €	0,00 €
2024/100	2024/03/01	Convention de reversement	RVST IUF Claire MICHEL (2023-2028)		CNRS / INPHYNI - UMR 7010		Signé	60.0	2023/10/01	0,00 €	75 000,00 €
2024/101	2024/03/01	Convention de reversement	RVST IUF Mathias ALBERT (2023-2028)	CNRS - PARIS	CNRS / INPHYNI - UMR 7010		Signé	60.0	2023/10/01	0,00 €	75 000,00 €
Nombre pour Convention de reversement : 2										0,00 €	150 000,00 €

Nombre total de contrats : 3
 Montant total recettes : 0,00 €
 Montant total dépenses : 150 000,00 €

	N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE Unica	SIGNATAIRE Unica	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
										RECETTE	DEPENSE
200	253 513	TNN PRODUCTION	Muriel MAYETTE HOLTZ, Présidente	UNICArts	DGS	08/12/2023	Convention de partenariat	Convention conclue par l'A.U 23/24 avec les actions suivantes : - ateliers de théâtre animés par un intervenant du TNN - Tarification à 5€ pour les étudiants Unica sur toute la programmation 23/24 du TNN En contrepartie de l'atelier, Unica verse 7 776€ TTC au TNN	1 année universitaire 23/24	/	7776€ TTC
202	264 409	Université de Toulon	M. Xavier LEROUX, Président	ICE	DGS	14/12/2023	Convention de reversement	La Région Sud – Provence Alpes Côte d'Azur a attribué en novembre 2023, un financement sous forme de dotation au PEPITE PACA EST, fléchée sur des actions centrées sur le développement de l'entrepreneuriat étudiant ainsi que les jeunes chercheurs correspondant à la nouvelle vision des PEPITE. Au titre de la convention d'aide financière, la Région a versé à l'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR une subvention d'un montant de 42 000 euros pour 2023. Une partie de cette dotation doit être reversée à UTLN, en tant que membre du PEPITE PACA EST. Le but de cette convention de reversement est d'en établir les modalités en 2023.	à compter de sa date de signature et jusqu'à sa conclusion financière et comptable	/	14 280,00 €
203	261 299	CNRS	Laurent BARBIERI Délégué régional par intérim	3DS	DGS	29/11/2023	Convention de reversement	Versement du CNRS à Unica de sa participation aux travaux d'aménagement du bâtiment INPHYNI pour l'installation d'un contrôle d'accès avec poignées connectées DormaKaba	29/11/2023 au 31/05/2024	81 795,28€ nets de taxe	/
204	262 764	NAMTECH	M. Nam HAONG, Président	UNICArts	DGS	20/12/2023	Prestation de service	Par la présente convention Unica s'engage à verser la somme de 4 355€ TTC à la société de production NAMTECH, pour sa prestation réalisée le 24 novembre dernier. La société a fourni la représentation en ordre de marche et a assumé la responsabilité artistique au théâtre Francis Gag. La somme versée par Unica se décompose de la manière suivante : - 135€ nets de taxe défraiement repas et transports - 4 220€ TTC cachet artistique	24/11/2023	/	4.355 € TTC
205	267 248	CNRS	Laurent BARBIERI Délégué régional par intérim	3DS	DGS	07/12/2023	Convention de reversement	Versement du CNRS à Unica de sa participation aux travaux d'aménagement du bâtiment INPHYNI pour la création du circuit de refroidissement de 3 compresseurs Hélium	07/12/2023 au 30/07/2024	59 366€ nets de taxe	/
206	156 640	Bibliothèques sans Frontières (BSF)	Patrick WEIL, Président	SCD	DGS	05/12/2023	Convention de cession à titre gratuit de documents (don)	Université Côte d'Azur et BSF ont signé une Convention cadre datée du 29 septembre 2021 qui établit un partenariat entre les parties. Par ce partenariat, Université Côte d'Azur souhaite s'engager aux côtés de BSF afin de soutenir ses actions et sa contribution à la paix et au développement etc. Dans le cadre de cette convention cadre datée du 29 septembre 2021, le Service Commun de la Documentation d'Université Côte d'Azur a été sollicité pour mettre en oeuvre des actions avec et à destination de BSF. Il a été décidé de créer un circuit de don de documents en provenance d'Université Côte d'Azur et à destination de BSF, conformément à l'article L. 3212-2 2° du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P). Les parties souhaitent donc conclure une convention d'application conformément aux articles 3 et 4 de la convention cadre en date du 29 septembre 2021 afin de permettre le don de documents au bénéfice de BSF.	du 05/12/23 au 31/09/25	/	/
208	269 157	Interactiv' Technologies	Christian ROUSSET, Président	EUR SPECTRUM	DGS	22/12/2023	Convention de formation professionnelle	Cette convention permet à l'agent d'être formé à l'utilisation du logiciel et plateformes proposés par le fournisseur, Interactiv'Technologies.	du 01/01/2024 au 31/03/2024	/	2000 € HT
209	232 993	CCI Nice Côte d'Azur	Monsieur SAVARINO, Président	Direction générale des services	DGS	27/04/2023	Convention de mise à disposition de locaux	La présente convention régit les modalités et conditions selon lesquelles l'Occupant est habilité par Université Côte d'Azur à occuper les locaux ci-après désignés : amphithéâtre Forum, les salles 110, 221 et 222 et la cafétéria du bâtiment F pour la période du 15 juin à 8 heures, au 15 juin à 19 heures afin d'accueillir les assises de la transition énergétique (tables rondes, conférences, ateliers...) pour l'accueil de 200 personnes / participants maximum.	15/06/2023	/	/
210	255 103	La société des réalisatrices et réalisateurs de films "La Quinzaine des Cinéastes"	Le Secrétaire Général, Christophe LEPARC	EUR CREATES	DGS	13/12/2023	Convention de partenariat	La SRF s'engage à convier les élèves du DE Ecritures créatives-scénarios et narrations aux projections organisées par l'association sur la ville de Cannes et aux événements mis en place lors du Festival de Cannes. En contrepartie, Unica s'engage à accueillir chaque année deux femmes ayant participé à l'atelier d'écriture organisé par la Quinzaine des cinéastes, en qualité d'auditrices libres au sein du DE.	13/12/2023 au 12/12/2026	/	/

211	268 302	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives	Le Directeur, Sébastien BARRE	Laboratoire d'électroniques, antennes et télécommunications LEAT	DGS	19/12/2023	Parrainage	Par la présente convention l'antenne du Commissariat à l'énergie atomique, le 'Centre d'Etudes Scientifiques et Techniques d'Aquitaine' s'engage à verser la somme de 2 200€ nets de taxes au LEAT (Unica) dans le cadre d'un événement organisé par le laboratoire de Unica du 4 juin au 7 juin 2024. En contrepartie, Unica s'engage à communiquer le logo du sponsor sur ses supports de communication.	04/06/24 au 07/06/24	2 200€ HT	/
212	260 727	Unisson@Valrose	Solen COZIC, Présidente	UNICArts	DGS	20/12/2023	Convention de partenariat	Le Partenaire s'engage à construire et animer un Atelier de création artistique "Chœur universitaire". UniArts propose aux étudiants et personnels la possibilité d'accéder à des ateliers de création dirigés par des intervenants professionnels dans leur domaine respectif. Les séances auront lieu entre le 5 septembre 2023 et le 11 juin 2024, deux heures par semaine (hors vacances universitaires), soit 37 séances.	Année universitaire 2023/2024	/	4000 € net de TVA
213	258 743	APF Formation	Sylvie HERVOIS-COQUEL, Directrice APF Formation	EUR HEALTHY	DGS	15/01/2024	Convention de partenariat	Cette convention a pour objectifs de permettre à des candidats soutenus par APF Formation de participer à une formation spécifique organisée en 6 modules, sur une durée de 8 mois de novembre 2023 à juin 2024. Le suivi du DU "réfèrent handicap" permettra aux participants de se prévaloir d'une formation certifiante dans le domaine de l'accompagnement professionnel de la personne en situation de handicap.	Année universitaire 2023/2024	1157 € par étudiant inscrit	/
214	259 339	La Conférence permanente des chargé.e.s de mission égalité et diversité	Philippe LIOTARD, Président	Ufr ODONTOLOGIE	DGS	15/01/2024	convention de partenariat	Le réseau VSS Formation de la Conférence permanente des chargées de mission Égalité et Diversité (CPED) a été sollicité par l'UFR Odontologie pour l'organisation d'une journée de formation de ses personnels et de deux demi-journées de formation à destination de ses étudiants. Les formations se sont déroulées entre le mois d'août et septembre 2023. Cette intervention est facturée par la CPED comme suit: la journée de formation complète 2 000€ HT les 2 demi-journées de formation 1 500€ HT frais de déplacement et hébergement des formateurs 1 800€ Soit un total de 5 300€ HT.	08/2023 au 09/2023	/	5 300€ HT
215	236 138	Thermo Fisher Scientific	Sophie FALLETTO, Senior Director Global Market Development	Institut de Chimie de Nice	DGS	16/01/2024	Convention de parrainage	Dans le cadre de la journée "Arômes & parfums 2023" le juin 2023, Thermo Fisher Scientif s'est engagé à verser la somme de 1 000€ HT à l'Institut de Chimie de Nice pour l'organisation de la journée. En contrepartie, Unica a affiché le logo du sponsor sur ses supports de communication	16/06/2023	1 000€ net de taxes	/
217	266 250	Outremer Méditerranée	Luc CLEMENT Dirigeant	EUR ODYSSEE	DGS	08/12/2023	Convention de mise à disposition de locaux	A l'occasion de la 1ère édition de la "Fête des Masters" OUTREMER MEDITERRANEE met à disposition un local de 800m2 le vendredi 8 décembre 2023 de 14H à minuit. La location est facturée 600€ TTC	08/12/2023	/	600 euros TTC
218	254 435	Ville de Nice	Christian ESTROSI Maire	3DS	DGS	21/12/2023	convention de partenariat	Opération sur le campus Trotabas : fourniture et plantation de 2 680 végétaux. La ville assure l'ensemble des opérations techniques liées aux plantations et coût y afférents ; l'Université assure l'entretien des parcelles.	3 ANS	/	/
219	249 869	CHU de Nice	Le Directeur Général, M. Rodolphe BOURRET	SCD	DGS	16/01/2024	Convention d'application 2023 de la convention cadre relative à la mise en oeuvre d'une politique documentaire partagée	La convention d'application a pour objectif de définir précisément pour l'année civile 2023 les conditions prévues dans les articles 2 « Politique Documentaire » et 4 « Dispositions financières » de la convention cadre.	Année 2023	27 414,64 € TTC	/
220	269 675	Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES)	M. Nicolas MORIN, Directeur de l'ABES	SCD	DGS	09/01/2024	Avenant n°1 à la convention unique de constitution et d'adhésion au groupement de commandes permanent	L'avenant a pour objet la modification des modalités de facturation des frais de gestion à partir du 1er janvier 2024. L'ensemble des frais de gestion dus par l'établissement seront désormais regroupés dans une facture globale et annuelle.	3 ans (à compter du 1er janvier 2024)	/	/
221	262 088	Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES)	M. Nicolas MORIN, Directeur de l'ABES	SCD	DGS	09/01/2024	Avenant n°1 à la convention relative aux centres du réseau Sudoc PS	L'avenant a pour objet de prolonger de 12 mois la durée de la convention initiale entre l'ABES et Unica et de modifier l'article 3 "Montant et modalités d'attribution de la subvention" et 5 "Durée"	jusqu'au 31/12/2024	6 500,00 €	/
222	232 529	Société NECTARISS	Richard SPLIVALLO, Gérant	EUR SPECTRUM (Master FOQUAL)	DGS	24/01/2024	Convention de mise à disposition de locaux et d'utilisation de matériel	La présente convention a pour objet de fixer les modalités d'occupation des locaux situés Espace Jacques-Louis Lions (4, Traverse Dupont, 06130 GRASSE) appartenant à la communauté d'agglomération du Pays de Grasse et d'utilisation du matériel pédagogique du Master FOQUAL par La SOCIETE conformément à l'article 8 « Incessibilité des droits » de la convention de mise à disposition de locaux laboratoires entre la communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'Université Côte d'Azur.	1 an à compter de la signature	2500 € HT	/

223	250 458	Gouvernement princier de Monaco	Le Commissaire Général de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports du gouvernement princier de Monaco, Mme Isabelle BONNAL	INSPE	DGS	19/01/2024	Convention de reversement	La convention fixe les modalités et les conditions de prise en charge financières, en fonction des tarifs en vigueur, pour les inscriptions des étudiants de l'école du PARC (32 bis, boulevard de Belgique, 89000 Monaco) au sein du diplôme d'établissement dénommé Diplôme Inter Universitaire « Professeurs et Conseillers Principaux d'Éducation Stagiaires - entrée dans le métier » de l'Université Côte d'Azur.	Jusqu'à la conclusion financière et comptable de la convention	1 600,00 €	/
224	264 279	DSDEN	Laurent LE MERCIER, Inspecteur d'Académie/Directeur Académique des services de l'éducation nationale des Alpes Maritimes	EUR HEALTHY	DGS	23/01/2024	Convention de partenariat pour la formation à l'enseignement de l'éducation physique et sportive	Dans le cadre de leur cursus universitaire et afin d'acquérir des savoir-faire pédagogiques dans le domaine de l'éducation physique et sportive, les étudiants en STAPS de L. 2 et 3 sont amenés à participer aux cours d'EPS des élèves des écoles primaires. Ces cours d'EPS seront dispensés dans les écoles primaires ainsi que dans les locaux et installations sportives d'Université Côte d'Azur. La convention a pour objet de coordonner les actions des deux institutions pour permettre le meilleur accueil des étudiants de l'EUR HEALTHY dans les classes, dans le respect des conditions de fonctionnement des écoles primaires, ainsi que l'accueil des élèves des écoles primaires dans les locaux et installations sportives d'Université Côte d'Azur, notamment au sein du Campus STAPS et de la piscine Fielding du Campus Carlone.	5 ans à compter de la signature de la convention	/	/
226	272 987	NAMTECH	Nam HOANG Président	UniCArts	DGS	26/01/2024	Convention de cession de droit d'exploitation d'un spectacle	UniCA et la société Namtech signent un contrat de cession de droit de représentation d'un spectacle. UniCA en qualité d'organisateur, organise l'événement prévu le 6 février prochain (disposition du lieu, billetterie, accueil, publicité...), et la société Namtech en qualité de Producteur fournit à UniCA le spectacle "d'efs en main" et en assure la responsabilité artistique. Pour cette cession, UniCA s'engage à verser la somme de 18 740€ TTC	06/02/2024	/	- 240€ TTC défraiement des repas - 18 500€ TTC au titre du cachet artistique
227	237 048	Campus Vert d'Azur	Nicolas BOURGEOIS	POLYTECH	DGS	26/01/2024	Convention de partenariat pédagogique	La présente convention de partenariat pédagogique définit les engagements entre UniCA et le Campus Vert d'Azur dans le cadre de la formation "génie de l'eau et de l'aménagement" à partir dès septembre 2023 à octobre à la fin de l'année universitaire 2027/28.	5 ans 2023/24 à 2027/28	/	/
229	266 510	Association Manga Paradise	M. Lucas PROTIN, Président	SCD	DGS	26/01/2024	Convention de don de documents	Au travers des missions de son SCD, Université Côte d'Azur est garante de l'accès de l'ensemble de la communauté universitaire à la documentation. Elle communique aux publics, par le biais de ses bibliothèques, une importante collection de livres et de périodiques, dont une partie peut provenir de dons de professeurs, laboratoires de recherche, sociétés savantes ou autres donateurs. L'intégration du don dans les collections du SCD permet d'en assurer la bonne conservation et de le mettre à disposition du public. L'association Manga Paradise s'est rapprochée d'Université Côte d'Azur et de son Service Commun de la Documentation afin d'effectuer un don d'un volume significatif de mangas. Ces derniers ont été acquis grâce aux soutiens conjoints d'Université Côte d'Azur et du Crous Nice Toulon.	jusqu'à la remise du fonds par le Donateur	/	/
300	258 954	Espace de l'art concret	Mme Fabienne GRASSER-FULCHERI	SCD	DGS	30/01/2024	Convention pour le signalement dans le Sudoc (système universitaire de documentation) des publications en série	Le Sudoc est le catalogue collectif national des bibliothèques de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) et le catalogue collectif national des publications en série auquel participent des bibliothèques de tous types identifiés pour la richesse de leurs collections et regroupées au sein du réseau du Sudoc-PS. La présente convention a pour objet de définir les conditions de coopération entre le centre du réseau du Sudoc-PS CR 67 et l'Espace de l'art concret.	5 ans à compter du 01/10/2024	/	/
301	215 379	Azur Tennis Sport Valrose	Pierre ALBUICHECH, Président	DVU	DGS	15/01/2024	Avenant n°1 portant renouvellement de la convention de mise à disposition des espaces du domaine public	Par le présent avenant UniCA renouvelle l'autorisation d'occupation temporaire du DP au bénéfice de l'association Azur Tennis Sport Valrose, des terrains de tennis; padel et d'un emplacement pour l'exploitation d'un snack. La convention est renouvelée pour une période de 3 ans à compter du 1er septembre 2023 au 31 juillet 2026. Elle définit les créneaux horaires et jours d'utilisation des terrains entre UniCAsport et l'association. La mise à disposition est facturée comme suit : Part fixe avec application de la révision soit 10 243 € TTC part variable à 5% du chiffres d'affaires.	3 ans 01/09/2023 au 31/07/2026	10 243 € TTC part variable à 5% du chiffres d'affaires / an	/
302	241 661	Ecole nationale supérieure Mines Télécom Atlantique Bretagne	Christophe LEROUGE Directeur	Cellule Egalité et diversité	DGS	19/01/2024	1) Convention de partenariat 2) Contrat de cession de droits d'exploitation d'une oeuvre multimédia	IMT Atlantique en partenariat avec la conférence permanente des chargés de mission Egalité et diversité et l'association nationale des études féministes ont produit un module en ligne sur les VSS à destination des universités partenaires. L'exploitation de ce module est cédée à titre gracieux	1 an à compter de sa signature	/	/

309	239 044	Association MONTEVIDEO	Obiwan POURPRIX, l'Administrateur	UniCarts	DGS	13/02/2024	Convention relative à l'attribution d'une subvention	Université Côte d'Azur a mis en place, via un financement issu du plan d'investissement d'avenir dans le cadre du programme IDéES, un dispositif de soutien à la création émergente inter-écoles et jeunes diplômés. Un appel à projets a été mis en ligne à la suite duquel un jury composé de quatre professionnels a procédé à un classement des propositions. Le projet de Chloé Saffores, en partenariat avec Montevideo, fait partie des lauréates de la catégorie « Jeunes Diplômés » pour un soutien d'un montant de sept mille euros (7.000 €) pour le projet « Ludothèque grise ».	Jusqu'à la conclusion financière et comptable de la convention	/	7000 € net de TVA
310	259 194	BDE Rise Together	Mattias UROZ, Bureau des Etudiants Rise Together	IUT	DGS	20/12/2023	Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	La présente convention régit les modalités et conditions selon lesquelles le BDE Rise Together est habilité par l'Université Côte d'Azur à occuper la salle BDE pour la période du 08 mai 2023 au 05 avril 2024, afin d'y organiser les activités du bureau des étudiants	du 08/05/2023 au 05/04/2024	/	/
314	276 999	Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower (PNSD)	Jean ZIEGER, Président	DAJIM	DGS	15/02/2024	Avenant 1 à la convention de coopération	Détermination des modalités financières pour l'année universitaire 23/24 du DU Danse Santé	1 année universitaire 23/24	/	5 927 euros
315	260 841	Geistlich Pharma France	Sandra DUPRIEZ Directrice générale déléguée	odontologie	DGS	20/02/2024	Convention cadre de partenariat	Convention cadre de partenariat pour la mise à disposition à titre gracieux et/ ou don de matériels et de consommables à des fins pédagogiques à l'occasion des interventions du partenaire auprès des étudiants de l'UFR Odontologie	23/24 - 27/28	/	/
318	230 924	Collège Raoul DUJY	Julien DUMONT, Le Chef d'établissement	C3M	DGS	10/02/2024	Convention de partenariat	Partenariat pour l'organisation de visites pédagogiques des élèves de 3e au sein du C3M pour faire découvrir les métiers de la recherche. Les frais de déplacements sont à la charge du collège.	01/05/2023 AU 30/04/2026	/	/
319	231 556	KURARAY FRANCE	Daniel KINDERF, Le Gérant	Odontologie	DGS	22/02/2024	Convention cadre de partenariat & Convention d'application	Partenariat pédagogique pour la mise à disposition ou don de matériels et/ou consommables Convention d'application pour l'intervention du partenaire le 14/04/2023 avec mise à disposition de matériel	01/01/2023 au 31/12/2027	/	/
320	267 031	Nobel BIOCARE	Patrick PERRET, Directeur France	Odondologie	DGS	22/02/2024	Convention cadre de partenariat	Convention cadre de partenariat pour la mise à dispositions de matériels et consommables à des fins pédagogiques	5 années universitaires 23/24 au 27/28	/	/
324	278 112	Sophia SAS "Sophia Engineering"	Vincent DAVID Le Président	Campus Valrose	DGS	19/02/2024	Convention de mise à disposition	Mise à disposition d'une partie de la salle blanche du bâtiment Fizeau Valrose et d'une table optique	15/04/2024 au 30/09/2024	8 000€/ mois	/
325	270 502	Alliance Française	Mme. Peggy FERREIRA-REIS, Présidente	EUR ELMi	DGS	26/02/2024	Convention de partenariat	La présente convention a pour objet la création et l'organisation à FEUR ELMi d'un programme de renforcement en anglais, en partenariat avec l'Alliance Française. Ces cours de renforcement ont pour objectif d'améliorer le niveau d'anglais des participants, en vue d'une mobilité à l'étranger, ou pour leur permettre une meilleure insertion professionnelle. Cette convention prévoit les modalités d'organisation et d'exercice des compétences partagées entre l'Alliance Française et l'EUR ELMi.	5 années universitaires (23/24 à 27/28)	Détaillé à l'annexe 1 de la convention	/
326	261 546	Association L'Autre l'Une	M. François PETERS, Président	UniCarts	DGS	26/02/2024	Convention de partenariat	UniCarts propose aux étudiants et personnels la possibilité d'accéder à des ateliers de création dirigés par des intervenants professionnels dans leur domaine respectif. Le Partenaire, l'association l'Autre l'Une, s'engage à construire et animer, dans les conditions définies ci-après, un Atelier de création artistique, à savoir un Atelier jazz à destination des étudiants et personnels.	Année universitaire 2023/2024	/	5.500 €
327	239 278	Association pour l'Enseignement de l'Education Physique et Sportive (AEEPS)	Mme. Twiggy LEJEUNE, Présidente de l'antenne régionale	Campus Plaine du Var	DGS	26/02/2024	Convention de mise à disposition de locaux	L'AEEPS sollicite d'Université Côte d'Azur la possibilité d'utiliser les locaux de cette dernière afin de pouvoir proposer aux étudiants et aux enseignants d'EPS une conférence savante par an. Une seconde conférence identique est organisée chaque année au sein du Campus STAPS de Toulon La Garde. L'AEEPS s'engage à chercher, contacter un confrencier et à organiser sa venue. Université Côte d'Azur consent à la mise à disposition de locaux sollicitée par l'AEEPS.	5 ans (à compter de la date de signature de la convention)	/	/
328	276 488	Association INITIATIVE STAPS	Mme. Wiem SAHLI, Présidente	Campus Plaine du Var	DGS	26/02/2024	Convention de mise à disposition de locaux	INITIATIVE STAPS sollicite d'Université Côte d'Azur la possibilité d'utiliser les locaux de cette dernière pour la JNSH (Journée Nationale du Sport et du Handicap). Université Côte d'Azur consent à la mise à disposition de locaux sollicitée par l'association.	22 et 23/03/2024	/	/
329	267 129	Villa Arson	M. Sylvain LIZON, Directeur	INSPE	DGS	26/02/2024	Convention d'accès à un service de restauration	Université Côte d'Azur et la Villa Arson entendent fournir un accès aux personnels, enseignants et étudiants de l'INSPE au service de restauration du campus Villa Arson au titre de la mutualisation des moyens prévue à l'article 29 des statuts d'Université Côte d'Azur figurant en annexe du décret du 25 juillet 2019 n°2019-785 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts.	Année universitaire 2023/2024	/	73 150,00 €
330	259 112	Bureau des étudiants IUT Info NCA	M. Corentin BONJOUR, Président	INSPE	DGS	26/02/2024	Convention de mise à disposition de locaux	La présente convention régit les modalités et conditions selon lesquelles le BDE est habilité par UniCA à occuper la salle 559 de l'IUT, pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, afin d'y organiser les activités du bureau des étudiants.	Année universitaire 2023/2024	/	/
335	274915	Association Ecoleu du Plan du Pont	M. Nicolas GAUDUCHON, Président	EUR CREATES	DGS	15/01/2024	Convention pour la réalisation d'un projet tutoré de recherche	Les étudiants du Master DISTIC de UniCa sont accueillis par la structure d'accueil entre le 25 janvier et le 1er septembre 2024 pour la réaliser des recherches pour son compte sous la responsabilité du Maître de conférences Frédéric ELY. Les missions réalisées par les étudiants sont définies dans un chlier des charges rédigé par le partenaire et donnent lieu à une notation finale dans le cadre du master	2023/2024	/	/
336	275 160	Association étudiante MS STAPS	M. Omar GUENNIQUI, Président de l'association	Campus Plaine du Var	DGS	15/03/2024	Convention de mise à disposition de locaux	L'association MS STAPS Nice sollicite d'UniCa la possibilité d'utiliser les locaux de cette dernière pour la tenue de l'événement "JUMP and JAM" organisé par les étudiants en L3 "Management du Sport".	29/03 et 30/03/2024	/	/

337	265506	Association l'ENTRE PONT	Mme Nicole ENOUF, Présidente	EUR CREATES	DGS	14/03/2024	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition d'une salle de spectacle et d l'espace d'accueil pour un événement organisé le 8 novembre 2023 par l'EUR CREATES pour une journée de manifestation	08/11/2023	/	360 € HT
-----	--------	--------------------------	---------------------------------	-------------	-----	------------	---	--	------------	---	----------

n°	Date Ouverture dossier	Type de contrat	PROJET	Partenaires	Laboratoire	Resp. Scient.	Stade	Durée	Date d'effet	Montant HT Recettes	Montant HT Dépenses	GESTION
2024/160	2024/04/17	Projet DiRVED	Convention Collaborateur Occasionnel - M. Renaud BROUQUISSE		ISA/INRA UMR-A1355		Signé	6.0	2024/06/01	0,00 €		
Nombre pour Projet DiRVED : 1										0,00 €		

Nombre total de contrats : 1
 Montant total recettes : 0,00 €
 Montant total dépenses : 0,00 €

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président en charge du Conseil d'Administration et des Moyens



Signé électroniquement sur

Sunnystamp par Stéphane

AZOULAY

Le 03/06/2024